

S'ENGAGER POUR CHACUN,  
AGIR POUR TOUS !



S'ENGAGER POUR CHACUN,  
AGIR POUR TOUS !



## CSA PREFECTURES DU 18 JUIN 2024

### CREATION DES PÔLES FRANCE ASILE : LA CFDT DIT NON !

#### ENCORE UNE NOUVELLE ORGANISATION DANS LES SERVICES ETRANGERS :

- L'administration a décidé « à l'unanimité avec elle-même » de créer des pôles France asile dans 3 sites pilotes puis de les déployer dans les préfectures disposant déjà d'un GUDA, censés raccourcir et simplifier les délais d'instruction des dossiers des étrangers demandeurs d'asile.
- Cette nouvelle organisation prévoit notamment l'affectation physique d'un ou plusieurs agents de l'OFPPA dans ces nouveaux services préfectoraux

#### La CFDT DENONCE :

- Un dialogue social préalable sur le sujet avec les représentants des personnels du MI au national comme au local réduit à sa plus simple expression ;
- L'absence d'une photographie de l'existant : nombre d'agents dans les préfectures, à l'OFPPA et à l'OFFI affectés sur l'asile assorti du nombre de demandes déjà instruites depuis janvier 2024, délais d'instruction, nombre de recours et difficultés rencontrées par ces collectifs de travail ;
- La non-présentation d'une étude d'impact sérieuse sur les services étrangers : nombre de collègues concernés, périmètre d'origine, nombre et grade des titulaires et des contractuels, régime indemnitaire, affectation budgétaire, organisation immobilière, statut des agents OFPPA et mesures d'accompagnement prévues pour leur mobilité, accès à l'action sociale des nouveaux agents, moyens matériels prévus, calendrier précis de déploiement, relations avec les juridictions administratives ;
- La non-communication au CSA de réseau des préfectures des avis des CSA de l'OFPPA et du CSA de l'OFFI interdisant toute vision globale de cette nouvelle organisation ;
- Des objectifs mal définis, à géométrie variable et hors sol : affirmer que « les délais vont baisser » sans prendre en compte l'augmentation du nombre de demande d'asile et les problèmes actuels de l'ensemble des services traitant de l'asile, du séjour ou de l'éloignement, n'est pas à la hauteur des enjeux et ne permet de répondre aux difficultés actuelles de agents.

#### C'EST POURQUOI LA CFDT A EMIS UN AVIS DEFAVORABLE AU CSA DES PREFECTURES !

#### C'EST POURQUOI LA CFDT RECLAME :

- UN EXAMEN DU BILAN DE LA MISE EN OEUVRE SUR LES SITES PILOTES AVANT TOUT DEPLOIEMENT ;
- LA COMMUNICATION DE L'ENVELOPPE BUDGETAIRE DEDIEE A CETTE NOUVELLE ORGANISATION ;
- L'ABONDEMENT RAPIDE DES EFFECTIFS POUR FAIRE FACE AUX CHARGES DE TRAVAIL EN AUGMENTATION CONSTANTE DANS LES SERVICES ETRANGERS ;
- LA FIXATION D'OBJECTIFS REALISTES ET ATTEIGNABLES.